

AIDE DEPARTEMENTALE AU TITRE DES TRAVAUX DES VILLAGES ET CITES DE CARACTERE

GRILLE DE CALCUL POUR OPERATIONS FACADES / TOITURES ET ATTENANT

Commune

09/02/2026

Nom du bénéficiaire de la subvention :

Adresse des travaux et numéro de parcelle :

Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Montant de l'aide en € le m2 ou ml	Montant en €
FACADES (1)				
Echafaudage	M²		8	0,00 €
Enduit ou rejointement	M²		18	0,00 €
Badigeon	M²		5	0,00 €
Reprise de pierres taillées et moulures	Forfait		20%	0,00 €
Corniche à l'italienne et traitement des débords en bois	MI*		15	0,00 €
Génoises à 2 ou 3 rangs (restauration)	MI*		35	0,00 €
Encadrement ordinaire de porte ou fenêtre	MI*		8	0,00 €
Filet et faux appareil	MI*		5	0,00 €
Décors pents et frises	Forfait		20%	0,00 €
Volets bois sur cadre ou contrecloués (hors entretien courant)	M²		60	0,00 €
Garde corps en ferronnerie (balcon ou fenêtre)	M²		77	0,00 €
Garde corps en bois sculpté (balcon ou fenêtre)	M²		40	0,00 €
Cadran solaire, plaque de rue publique	Forfait		20%	0,00 €
Porte, porte ancienne ou volet ancien (hors entretien courant)	Forfait		20%	0,00 €
Fenêtre, porte fenêtre sur mesure en copie d'ancien, restauration de menuiserie ancienne (hors entretien courant)	Forfait		20%	0,00 €
Pergola, treille ombrière en ferronnerie avec intégration de végétaux (vigne vierge, glycine, clématite, rosier grimpant, jasmin)	Forfait		20%	0,00 €
Enseigne de création	Forfait		20%	0,00 €
ATTENANT				
Clôture et portail de jardin en ferronnerie	M²		40	0,00 €
MONTANT TOTAL (1) plafonné à 7 000 €			<u>plafonné à 7 000 €</u>	0,00 €
TOITURE (2)				
Echafaudage	M²		8	0,00 €
Tuile écaille, bardeau de mélèze ou lauze	M²		35	0,00 €
Tuile ronde ancienne ou neuve avec validation Architecte	M²		18	0,00 €
Gouttière et descente en cuivre ou zinc	MI*		15	0,00 €
MONTANT TOTAL (2) plafonné à 5 000 €			<u>plafonné à 5 000 €</u>	0,00 €
TOTAL GLOBAL (1+2)				0,00 €
CD04 AU TITRE DES VCC (50%)				0,00 €
COMMUNE (50%)				0,00 €

* Montant de l'aide de la nature de dépense concernée calculé sur la base du devis HT pour les communes et TTC pour les particuliers